

**Ottawa**

Édifice de La Bravoure, bureau 650  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613-996-5152  
Télééc. : 613-947-4601  
Courriel : blake.richards@parl.gc.ca



HOUSE OF COMMONS CHAMBRE DES COMMUNES

***Blake Richards, député***  
***Banff–Airdrie***

**Bureau de circonscription**

620, 1<sup>re</sup> Avenue Nord-Ouest, bureau 16  
Airdrie (Alberta) T4B 2R3  
Sans frais : 1-800-667-0410  
Tél. : 403-948-5103  
Télééc. : 403-948-0879  
Courriel : blake@blakerichards.ca

Le 13 octobre 2016

Monsieur Francis Scarpaleggia  
Député, Lac-Saint-Louis  
Président, Comité spécial sur la réforme électorale  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : Commentaires pour le Comité spécial sur la réforme électorale**

Monsieur,

Les députés conservateurs ont été clairs depuis le début; pour qu'il soit véritablement légitime, tout changement proposé à la façon dont les Canadiens votent doit leur être présenté par le biais d'un scrutin direct dans le cadre d'un référendum. La démocratie, la façon dont nous votons, appartient aux Canadiens, pas aux politiciens. Lorsqu'on consulte les Canadiens par rapport aux changements de la réforme électorale et à leur méthode démocratique, tous les Canadiens méritent de pouvoir s'exprimer.

Il est regrettable que le gouvernement libéral et la ministre des Institutions démocratiques aient tenté de limiter ce processus de consultation à ne tenir que des assemblées publiques, auxquelles nous avons vu une très faible participation, et des cas où des membres du public se voyaient refuser l'entrée par un député libéral, ou même demander de payer leur entrée par des libéraux. Il est impératif que, plutôt que le gouvernement libéral limite cette décision importante, chaque Canadien soit consulté par le biais d'un référendum.

Ceci étant dit, à titre de député de Banff–Airdrie et de critique de l'opposition officielle en matière d'institutions démocratiques, j'ai eu la possibilité, en effectuant des actions directes, d'entendre de nombreux électeurs et Canadiens de partout au pays sur la réforme électorale.



[www.blakerichards.ca](http://www.blakerichards.ca)

Ces actions directes ont compris des conversations lors de porte-à-porte effectué dans ma circonscription et partout au pays, de nombreux courriels et appels téléphoniques, ainsi que de nombreuses lettres, un sondage en ligne et des pétitions demandant au gouvernement de tenir un référendum. De plus, j'ai envoyé un bulletin parlementaire sur la réforme électorale qui a été distribué dans l'ensemble de la circonscription de Banff–Airdrie. Ce bulletin parlementaire comportait un sondage pouvant être retourné par la poste, ou auquel il était possible de répondre en ligne, par le biais de mon site Web parlementaire.

Grâce à ces actions directes, il est devenu évident que le seul véritable consensus auquel parviennent les électeurs de Banff–Airdrie et du Canada par rapport à la réforme électorale est qu'avant tout changement à leur système de vote, ils désirent pouvoir s'exprimer par le biais d'un référendum. Dans ma circonscription, les résultats démontrent que neuf électeurs sondés par le biais du sondage du bulletin parlementaire et en ligne sur dix demandent un référendum sur une question aussi importante que changer leur méthode démocratique. Ces sentiments sont également exprimés dans la correspondance que j'ai reçue à titre de député et dans mon rôle de critique en matière d'institutions démocratiques.

De plus, les électeurs ont indiqué appuyer clairement la présentation d'une pièce d'identité pour voter alors que neuf répondants sur dix ont répondu qu'ils croient qu'une identification devrait être requise pour voter.

En outre, comme souligné ci-dessous, une nette majorité de plus de sept électeurs sur dix préfère notre système de vote actuel (système majoritaire uninominal à un tour).

Aussi, une majorité des électeurs s'oppose à l'établissement du vote en ligne et du vote obligatoire (six personnes sondées sur dix).

Un aperçu des conclusions tirées de ces actions directes est décrit de manière plus approfondie ci-dessous :

### **Bulletin parlementaire sur la réforme électorale/réponses au sondage en ligne du bulletin parlementaire :**



**Question 1 : Avant de modifier la façon dont vous éliez votre député fédéral, le gouvernement devrait-il tenir un référendum national pour connaître directement l'opinion de tous les Canadiens?**

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	839	89,9 %
Non	94	10,1 %
Total	933	100,00 %

**Question 2 : Croyez-vous que nous devons remplacer notre système de vote actuel dans des élections fédérales?**

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	221	25,1 %
Non	661	74,9 %
Total	882	100,00 %

**Question 3 : Quel type de système de vote conviendrait le mieux au Canada?**

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Scrutin préférentiel	95	10,6 %
Représentation proportionnelle	131	14,6 %
Notre système actuel	645	72,1 %
Autre	24	2,7 %
Total	895	100,00 %

**Question 4 : Êtes-vous pour le vote en ligne?**

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	328	35,6 %
Non	594	64,4 %
Total	922	100,00 %



### Question 5 : Êtes-vous pour le vote obligatoire?

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	338	37,1 %
Non	573	62,9 %
Total	911	100,00 %

### Question 6 : Croyez-vous qu'une pièce d'identité devrait être requise pour voter?

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	<b>989</b>	<b>97,5 %</b>
Non	<b>25</b>	<b>2,5 %</b>
Total	<b>1 014</b>	100,00 %

### Signatures de la pétition

#### La pétition a recueilli 358 signatures. Voici la requête de la pétition :

Nous, les soussignés, **citoyens du Canada**, attirons l'attention de la Chambre sur ce qui suit :

ATTENDU QUE le gouvernement libéral a signalé qu'il modifiera le système électoral canadien et la méthode que les Canadiens utilisent pour participer au processus démocratique.

ATTENDU QUE le gouvernement libéral ne s'est pas engagé à organiser un référendum sur tout changement au système électoral canadien.

ATTENDU QU'il y a un précédent historique au Canada de tenir un référendum sur toute proposition de modification des systèmes électoraux : à l'Île-du-Prince-Édouard en 2005, en Ontario en 2007 et en Colombie-Britannique en 2009.

ATTENTU QUE la seule façon de s'assurer que les Canadiens peuvent s'exprimer sur tout changement à notre méthode de vote est en organisant un référendum national.

PAR CONSÉQUENT, vos pétitionnaires demandent au parlement de tenir un référendum sur tout changement proposé au système électoral canadien.



## Sondage électronique sur la tenue d'un référendum

**Question 1 : Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait tenir un référendum pour consulter les Canadiens sur tout changement au système électoral fédéral du Canada?**

Réponse	Nombre de répondants	Pourcentage du total des répondants
Oui	282	94,3 %
Non	17	5,7 %
Total	299	100,00 %

## Commentaires et suggestions des électeurs de Banff–Airdrie sur la réforme électorale

« Apporter un changement non constitutionnel à nos droits de vote ne résoudra pas le problème. En clair, je dis que je suis tout à fait contre tout changement à nos droits de vote, à moins que cela soit fait selon la volonté des Canadiens, par le biais d'un référendum. Je vous écris aujourd'hui pour exercer mes droits. Je vous écris aujourd'hui, mon député, pour vous faire part de mon opinion. Je vous écris aujourd'hui pour vous transmettre mon message. Veuillez être ma voix et faire savoir mon opinion à M. Trudeau et à notre gouvernement libéral. Je suis prêt à faire tout ce que mes droits à titre de Canadien et les lois du Canada me permettent de faire pour protéger nos précieux droits. »

« Ce n'est pas une décision que seuls les partis politiques peuvent prendre. »

« Il est inadmissible qu'un gouvernement au pouvoir essaie de truquer un système électoral pour rester au pouvoir. C'est ce que font les dictateurs. »

« Bien que je sois ouvert à voir plus de recherche sur les systèmes de vote, aucun changement ne devrait être apporté sans un référendum. »

« Un parti politique n'a pas le droit de modifier la constitution sans un référendum national. Le Canada appartient à ses citoyens, pas à un parti politique! »

« Les électeurs doivent avoir le référendum! »

« Il n'est pas déficient. Le gouvernement doit demander leur avis aux Canadiens par le biais d'un référendum avant de trafiquer le système. »

« Je ne crois pas qu'un parti devrait former un gouvernement majoritaire sans une majorité du vote. Tout changement devrait toutefois être apporté par la population par le biais d'un référendum. »



« Le gouvernement libéral doit être tenu responsable de ces tactiques sournoises, et un référendum est absolument nécessaire. »

« Voter est le droit de la population, pas d'un parti politique. La population décide qui gouverne. Changer la façon dont nous votons n'est pas le mandat d'un parti politique, peu importe s'il est majoritaire/minoritaire. »

« Un référendum doit être fait avant que des changements soient apportés au gouvernement fédéral. Les Canadiens doivent avoir leur mot à dire. »

« Laissez le système de vote fédéral tel quel. Il faut que les dépenses du gouvernement libéral cessent. Pourquoi croient-ils que nous pouvons nous le permettre? »

« Le système actuel n'est pas déficient. Les systèmes proposés ont des failles. C'est-à-dire, plus de ligne de parti et moins d'écoute pour les électeurs. »

« Faites en sorte que cela reste le plus simple et le plus démocratique possible. »

« Tout système autre que le SMUT entraînera des gouvernements éternellement minoritaires. Étant donné le système parlementaire, nous aurions donc d'innombrables élections. Voyez l'expérience de l'Italie depuis la Seconde Guerre mondiale. »

« Pourquoi veulent-ils en premier lieu modifier le système? Qu'est-ce qui ne va pas avec le système actuel? »

« Le système actuel nous a bien servi en tant que pays. Il est éprouvé. Pourquoi donc le changer? »

« Notre système électoral actuel a bien fonctionné pendant 149 ans, élisant à la fois des premiers ministres conservateurs et libéraux. N'améliorez pas ce qui n'est pas déficient. Aucun changement n'est requis. »

« Les libéraux désirent gaspiller plus d'argent pour modifier un système qui n'est pas déficient et qui a bien fonctionné pendant de nombreuses années. »

« Faites en sorte que le système de vote reste simple et tenez les députés élus directement responsables face aux électeurs d'une région. »

## **Conclusions et sommaire des principales recommandations et des principaux commentaires**

Les commentaires que j'ai reçus d'électeurs de Banff–Airdrie et de Canadiens de partout au pays indiquent clairement que le seul consensus sur les changements de la réforme électorale est que tous les Canadiens désirent s'exprimer directement dans un référendum.



Si ce processus vise véritablement à écouter les Canadiens et à s'assurer que les voix de tous les Canadiens sont entendues, il est assez évident que tout changement au système de vote du Canada ne peut tout simplement pas être apporté sans un référendum qui présente directement cette question à tous les Canadiens.

Un référendum sur le projet de réforme électorale du gouvernement est la seule façon de garantir que tout changement a l'appui clair des Canadiens et que ce projet est juste, transparent et légitime.

Cordialement,



**Blake Richards, député**

**Banff–Airdrie**

**Critique de l'opposition officielle en matière d'institutions démocratiques**

c.c. Député Scott Reid, vice-président, Comité spécial sur la réforme électorale  
Député Nathan Cullen, vice-président, Comité spécial sur la réforme électorale  
Honorable Maryam Monsef, C.P., députée, ministre des Institutions démocratiques

